



**PROJET EDUCATIF LOCAL  
EVOLUTIF  
DE LA COMMUNE DE MOLIERES**

**COMMUNE DE MOLIERES**

**Représentée par Madame Valérie HEBRAL**

**Date de rédaction : le 13 juillet 2020**

**Date d'application : le 1<sup>er</sup> septembre 2020**

# SOMMAIRE

## **I) QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL ?**

- 1) Présentation
- 2) Les enjeux du PEL pour l'enfant et le jeune
- 3) Les acteurs du PEL
- 4) Le statut et la vocation de l'organisateur

## **II) Diagnostic initial : public accueilli, environnement, ressources, ...**

### **DONNEES STATISTIQUES ET CARACTERISTIQUES \_**

- 1) Evolution de la population moliéraine  
Population par grandes tranches d'âges
- 2) Les catégories socioprofessionnelles  
Les taux d'activités
- 3) La structure familiale
- 4) Les minima sociaux et niveau de vie (QF)
- 5) La petite enfance
- 6) L'accueil des 2-3 ans
- 7) L'enseignement et les effectifs scolaires du 1er degré

## **III) Les objectifs éducatifs de l'organisateur**

### **LE FONCTIONNEMENT ET CADRE DU PEL**

- 1) Le périmètre du Projet Éducatif Local
  - 2) Les institutions et les dispositifs
- A) LA PARENTALITE**
- a) Bilan des principales actions des dernières années
  - b) Le Projet Éducatif Local 2020-2023
  - c) Les enjeux
  - d) Les perspectives & les actions
- B) LA PETITE ENFANCE (jusqu'à 6 ans)**
- a) compétences
  - b) perspectives
- C) L'ENFANCE (moins de 12 ans)**
- a) Bilan des principales actions
  - b) Le Projet Éducatif Local 2020-2023
  - c) Les enjeux
  - d) Les perspectives & les actions
- D) LA JEUNESSE (plus de 12 ans)**
- a) Constats
  - b) bilan des dernières années
  - c) Le Projet Éducatif Local 2020-2023
  - d) Les enjeux
  - e) Les perspectives & les actions
  - f) Les axes de travail
- E) LA COORDINATION DU PEL**
- a) Le Projet Éducatif Local 2020-2023
  - b) Les enjeux
  - c) Les perspectives & les actions

### III) Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil

#### I) QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL ?

##### 1) Présentation

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire. Il doit être envoyé en même temps que toute nouvelle déclaration d'un accueil ou d'un séjour. En l'absence du projet éducatif actualisé, la validation de la déclaration ne sera pas effectuée. Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en oeuvre.

Il est formalisé par un document. L'organisateur indique dans ce document de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise.

Le projet éducatif est élaboré par l'organisateur. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés par une même personne physique ou morale.

Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, aux premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus et adhérents d'une association, les animateurs, etc. La démarche participative est importante.

Le PEL est le reflet d'une politique éducative définie sur un territoire par un ensemble de partenaires qui s'associent pour l'élaborer. Il concrétise l'ambition de tous les acteurs investis dans une démarche d'éducation partagée. Il doit tendre vers la globalité et la cohérence de l'ensemble des actions. Il a pour objectif de mieux coordonner au plan territorial l'ensemble des actions et des interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit de permettre l'accès de tous à l'offre éducative sur un territoire.

Si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. En effet, l'éducation doit contribuer non seulement à l'accès aux savoirs fondamentaux de l'enfant et du jeune, mais aussi à son apprentissage de la vie sociale et à sa préparation à la vie professionnelle, à sa capacité à se situer et à envisager sa place dans le monde. Il est donc important d'avoir une vision claire de l'individu que l'on souhaite former pour demain, de la société que l'on souhaite construire.

Le PEL est issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire (élus, représentants des structures d'accueil, associations, familles, etc.). Il traduit une volonté politique et les priorités éducatives, en objectifs, moyens humains, techniques et financiers, au regard des besoins et attentes des enfants, des jeunes et des familles.

L'éducation est ici considérée dans une acception globale. L'enjeu du PEL est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité) fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée.

Dans un tel contexte, il apparaît important, afin de garantir le sens de l'action menée, de formuler un projet éducatif collectif et ambitieux à l'échelle du territoire de la ville. C'est ce que permet le Projet Éducatif Local (PEL).

La volonté de la commune est de créer un climat d'entente entre tous les acteurs évoluant auprès des enfants et des jeunes. Grâce à ce lien, les missions de chacun seront définies par l'ensemble des acteurs optimisant ainsi les actions culturelles, sportives, citoyennes et environnementales.

La commune souhaite également profiter des dispositifs intercommunaux comme la formation, les séjours mutualisés.

La commune envisage de profiter des infrastructures existantes, base de loisirs et salle polyvalente pour le sport afin de développer le centre de loisirs.

Le contexte sanitaire ayant retardé l'installation de l'équipe municipales et les délais de résiliation au 1<sup>er</sup> septembre 2020 précipitant la mise en place de la gestion dircet, ce projet éducatif local reste évolutif.

## 2) Les enjeux du PEL pour l'enfant et le jeune

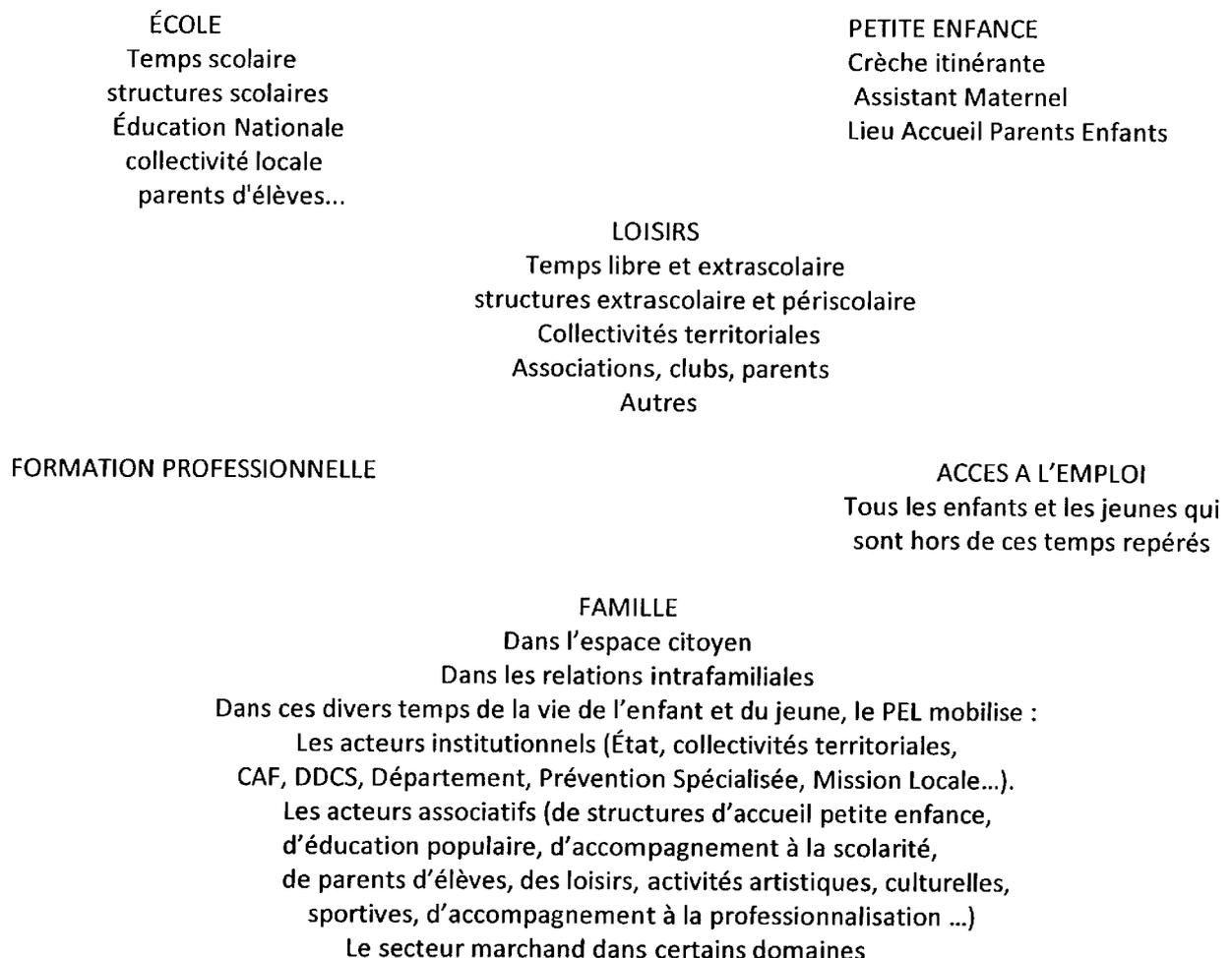
Une politique éducative contribue au développement social, culturel et économique d'un territoire. L'enfant et le jeune sont au centre de la politique éducative, de la concertation et de la démarche PEL, et ce dernier doit répondre à plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accès aux savoirs
- Placer l'enfant et le jeune, apprenti citoyen, au centre d'actions complémentaires sur le territoire
- La prise en compte des différents temps éducatifs de l'enfant
- La construction d'un engagement commun fondé sur des valeurs partagées
- Accompagner les apprentissages
- Socialisation
- Acteurs familles
- Autonomie
- Citoyenneté

## 3) Les acteurs du PEL

La démarche PEL repose sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés par les différents temps de l'enfant et du jeune. A ces différents moments de la vie de l'enfant et du jeune, tous les acteurs éducatifs vont se mobiliser dans le cadre du PEL, pour permettre à l'enfant et au jeune d'acquérir : des valeurs, des savoirs, des savoir-faire, des savoir être.

### **L'enfant & Le jeune**



## II) Diagnostic initial : public accueilli, environnement, ressources, ...

Données statistiques et caractéristiques de la population

Plusieurs graphiques et tableaux reprennent ci-dessous les caractéristiques de la population municipale. Ces documents statistiques ont été élaborés à l'aide des données (cf. annexes) INSEE

### 1) Evolution de la population molièraine

Population par grandes tranches d'âges

<b>Ensemble</b>	<b>1 080</b>	<b>100,0</b>	<b>1 232</b>	<b>100,0</b>	<b>1 174</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	142	13,2	199	16,2	162	13,8
15 à 29 ans	135	12,5	138	11,2	138	11,8
30 à 44 ans	195	18,1	228	18,5	174	14,8
45 à 59 ans	235	21,7	223	18,1	244	20,8
60 à 74 ans	224	20,7	244	19,8	236	20,1
75 ans ou plus	149	13,8	200	16,2	219	18,6

### 2) Population de 15 à 64 ans par type d'activité

<b>Ensemble</b>	<b>628</b>	<b>683</b>	<b>629</b>
<b>Actifs en %</b>	<b>69,5</b>	<b>71,6</b>	<b>78,2</b>
Actifs ayant un emploi en %	63,6	62,2	64,8
Chômeurs en %	5,9	9,3	13,3
<b>Inactifs en %</b>	<b>30,5</b>	<b>28,4</b>	<b>21,8</b>
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,7	6,2	6,6
Retraités ou préretraités en %	13,2	14,5	6,6
Autres inactifs en %	10,6	7,7	8,6

### 3) La structure familiale

Couples et Familles monoparentales de Molières

<b>Données 2016</b>	<b>Nombre de familles</b>	<b>Pourcentage de familles</b>	<b>Moyenne des villes</b>
Familles monoparentales	30	9.1 %	10,8 %
Couples sans enfant	180	54.5 %	46,7 %
Couples avec enfant(s)	120	36.4 %	42,5 %

#### Familles avec ou sans enfants de Molières

Données 2016	Nombre de familles	Pourcentage de familles	Moyenne des villes
Familles sans enfant	190	57.6 %	53,4 %
Familles avec un enfant	70	21.2 %	19,6 %
Familles avec deux enfants	50	15.2 %	19,4 %
Familles avec trois enfants	15	4.5 %	6,1 %
Familles avec quatre enfants ou plus	5	1.5 %	1,6 %

#### 4) Les minima sociaux et niveau de vie (QF)

##### Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Nombre de chômeurs	37	64	84
Taux de chômage en %	8,5	13,0	17,1
Taux de chômage des hommes en %	6,3	12,2	16,5
Taux de chômage des femmes en %	11,3	14,2	17,7
Part des femmes parmi les chômeurs en %	59,5	47,6	47,6

#### 5) La petite enfance

La commune de Molières en association avec la Communauté de Commune du Quercy Caussadais a mis en place le « pôle petite enfance » en activité depuis septembre 2002 et situé à côté de la cantine. Cette structure spécifique a pour finalité de simplifier la vie des couples et de contribuer à l'éveil des jeunes enfants non scolarisés. Toutes les permanences sont assurées par des professionnels dans des locaux adaptés à l'accueil des jeunes enfants. Ce pôle petite enfance offre différentes solutions qui peuvent répondre à des attentes diverses :

- Une crèche - halte garderie à Molières - Pour les enfants de 2 mois à 4 ans. Cet accueil permet aux enfants d'apprendre la vie en collectivité et les premières séparations tout en laissant du temps libre aux parents. Le vendredi de 9 h 15mn à 16 h Tarif : selon le revenu de la famille
- L'accueil Parents-Enfants à Molières - Pour les enfants de 0 à 4 ans. Cette solution propose aux parents d'assister avec leur enfant à différents ateliers d'éveil. Le lundi de 9 h 30 à 11 h30 Gratuit
- Les Contes pour Jeune Public à Molières. Les enfants accompagnés de leurs parents peuvent découvrir ensemble des histoires racontées par des professionnels. Un mardi par mois à 10 h Gratuit

#### 6) L'accueil des 2-3 ans

Plusieurs type d'accueil co existent :

- l'école primaire de Molières accueillent certains enfants de + de 2 ans sur la journée mais aussi la demi-journée suivant le contexte et la maturité,
- Plusieurs assistantes maternelles sont présentes sur la commune,

- Certaines actions menées par le pôle petite enfance peuvent également répondre à certains besoins.

### 7) L'enseignement et les effectifs scolaires du 1er degré

L'École primaire est une école de niveau élémentaire, située dans la commune de Molières (82220), dans le département du Tarn-et-Garonne, en région Occitanie.

Cet établissement public qui accueille 88 élèves fait partie de la circonscription d'inspection du 1er degré de Caussade et de l'académie de Toulouse.

Cette école de niveau élémentaire est ouverte depuis environ 35 ans (01-02-1985) et dépend du ministère de l'éducation nationale.

Un PEDT approuvé en 2018 est applicable jusqu'en 2021.

## III) Les objectifs éducatifs de l'organisateur

Le fonctionnement et cadre du PEL

### 1) Le périmètre du Projet Éducatif Local

Les enfants, les jeunes et leurs familles

Le territoire de la commune de Molières

### 2) Les institutions et les dispositifs

Plénière annuelle

Communications des travaux des commissions à l'ensemble des partenaires

Échanges sur les différents travaux en cours

Comité de Pilotage

État de l'avancée des travaux

Prise de décisions et validation des projets par les élus

Comité technique

Suivi, évaluation et perspectives (CAF – Francas – Elus et Services municipaux)

Commission

Petite Enfance

Commission

Enfance

Commission

Ados & Jeunes

### A) La Parentalité

Axe transversal

Valoriser le rôle éducatif des parents

Penser les projets des structures en laissant une place aux parents.

Développer les actions de soutien à la parentalité dans lesquelles les parents sont acteurs.

### 1) Bilan des dernières années

Peu d'actions dans cet axe ont précédemment été menées.

### 2) Le Projet Éducatif Local 2020-2023

La famille est le premier lieu de l'éducation et les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Le PEL doit s'efforcer d'impliquer les parents dans une démarche de réflexions et d'actions, elle devra s'appuyer sur les acteurs de terrain.

### 3) Les enjeux

- Favoriser la place des parents et leur participation dans les milieux éducatifs, scolaires, dans un souci de reconnaissance mutuelle.
- Identifier les attentes, les besoins des familles dans leur fonction éducative en les associant.
- Mieux cerner les problématiques repérées par les professionnels
- Accompagner dans une démarche d'appropriation des méthodes de dynamique participative, adapter les postures des professionnels aux caractéristiques des publics.

### 4) Les perspectives & les actions

- Valoriser le rôle éducatif des parents, travailler sur des projets en lien avec les écoles.
- Travailler sur la question du numérique, la place du net et des écrans au sein des familles.
- Accompagner les équipes dans un changement de posture des bénévoles et des professionnels

## B) La petite enfance (jusqu'à 6 ans)

### a) compétence

- Assurer une veille des besoins d'accueil
- Renforcer la lisibilité des différentes structures d'accueil et donner une meilleure information aux familles

### b) perspectives

- Guide de l'enfance. Cet outil d'information est très apprécié par nos partenaires et par les familles des actions importantes
- Conférences en direction des enfants et adultes.

## C) L'enfance (moins de 12 ans)

- Améliorer la qualité des temps de l'enfant : repenser et améliorer les différents temps de l'enfant sur une journée scolaire ou extrascolaire.
- Organiser l'accueil du mercredi et des vacances, notamment sur l'amplitude horaire pour répondre aux besoins des familles.
- Organiser le mercredi (plan mercredi) en offrant des activités culturelles et sportives en partenariat avec les associations
- Organiser l'après 16h30 avec 2 temps d'études et 1 temps d'animation périscolaire.
- Travailler sur la pause méridienne (qualité de l'accueil, ...).
- Organiser le lieu d'accueil pour les vacances

### Des thématiques à travailler

- Passage des enfants du CM2 à la 6ème, travail sur le harcèlement à l'école, la place du jeu, etc..
- organisation des responsabilités

## D) La jeunesse (plus de 12 ans)

- Donner la parole et rendre les jeunes acteurs
  - Donner une place aux jeunes dans le village
- Rendre complémentaire l'action de chacun des acteurs sur le territoire.

### a) Les enjeux

- Rendre complémentaire l'action de chacun des acteurs sur le territoire.
- Poursuivre une dynamique de travail avec les partenaires, et l'ouvrir à d'autres acteurs pour qu'ils s'inscrivent dans la démarche.
- Faire que le PEL favorise la concertation, la collaboration, et la communication entre les différents acteurs.
- Favoriser la mixité sociale et permettre la rencontre des publics et l'ouverture culturelle.

b) Les perspectives & les actions

- Co-construire des complémentarités d'interventions sur la commune.
- Co-construire des projets d'actions et de préventions.

E) La coordination du Projet Éducatif Local

a) Principaux enseignements des dernières années

Le schéma global a mis en évidence :

- Ce qui existe pour la petite enfance/l'enfance/la jeunesse/la parentalité, et la nécessité de redonner du sens et de la cohérence aux interventions des différents acteurs.
- La nécessité de réfléchir de manière plus articulée et structurée sur le thème de la parentalité et le développement de service pour répondre aux besoins non couverts.

b) Le Projet Éducatif Local 2020-2023

Animer et développer un projet éducatif sur le territoire

c) Les enjeux

- Mettre en place une Politique Enfance Jeunesse plus lisible, concertée et partagée.
- Identifier le PEL comme un espace d'échanges, de ressources, de coordination de projets en matière d'enfance et de jeunesse.
- Renforcer les partenariats.

d) Les perspectives & les actions

- Renforcer le pilotage politique (élus, ...)
- Renforcer le pilotage technique :
  - Tenir les instances de travail et de décision du projet :
  - Commissions thématiques et groupes de travail.
  - Organiser des réunions de travail thématiques ou des commissions.
  - Communiquer et partager avec les différents acteurs sur l'avancée des réflexions.
  - Développer des projets et animer des partenariats.

**III) Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil**

- Les locaux et espaces utilisés
- Le budget de fonctionnement
- La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement des équipes
- La définition des horaires d'ouverture
- Les modalités tarifaires
- Les conventions de partenariat
- Les outils d'information et de relations avec les familles
- Le règlement intérieur
- Les temps de concertation pour les préparations des équipes
- Les conditions de mise en oeuvre des activités physiques et sportives
- Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap
- Les modalités d'organisation d'activités accessoires à un accueil sans hébergement
- Les modalités d'évaluation et de suivi du projet
- Les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour

Fait à Molières, le 13 juillet 2020

Valérie HEBRAL  
Maire de MOLIÈRES



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Hebral', is written over the printed name of the mayor.